



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

06-12-2016

Air-France : jugement inique du Tribunal de Bobigny

Le jugement prononcé par le TGI de Bobigny concernant les salariés d'Air France vient de tomber. Il est particulièrement lourd, 3 salariés viennent d'être condamnés à des peines allant de 3 à 4 mois de prison avec sursis et des amendes concernant les accusations de violence.

Des amendes ont également été infligées à 11 autres pour des accusations de dégradations.

La Ministre du travail, a entériné le licenciement d'un salarié par la direction d'Air-France, alors que l'inspection du travail l'avait invalidé.

Le capital et le gouvernement Hollande -Valls sont aux abois, ils craignent par-dessus-tout le développement des luttes. Pour tenter de les freiner, ils criminalisent l'action syndicale, ils utilisent la répression contre ceux qui luttent, contre les syndicalistes, en particulier ceux de la CGT.

Des milliers de militants touchés dans leurs libertés individuelles, font l'objet quotidiennement de menaces par les « patrons », de mises à pieds, gardes à vue dignes des plus grands criminels, pendant qu'AIR France supprime des milliers d'emplois, que les capitalistes ferment les entreprises réalisant des profits sans précédent, et ces gens-là osent parler de « démocratie », « de dialogue social », alors qu'ils mettent le

pistolet sur la tempe de tous ceux qui ont le courage de contester.

Notre Parti Révolutionnaire Communistes apporte son soutien à tous les salariés poursuivis et sanctionnés arbitrairement, il appelle à la lutte pour exiger la relaxe pour tous les syndicalistes. Seule la lutte peut faire reculer le capitalisme et ses représentants, il n'y a pas d'accommodement possible. Il est urgent de lutter tous ensemble, unis pour un changement de société, pour construire une société qui soit au service du peuple.